

Le pervers narcissique, l'institution et la structure

Autour de ce personnage, le pervers narcissique, un discours social circule avec un certain succès. Ça m'énerve.

Ça m'énerve grave parce que je trouve que c'est ce qui permet de surfer sur la vague du « c'est pas moi, c'est l'autre ». C'est le discours de la victime qui en appelle à la dénonciation, à la vengeance, et au refus de l'interrogation sur soi. Cette vague vient enfler le flot de détestation qui entoure tout ce qui serait de l'ordre d'une parole de soi sur soi.

Ça m'énerve d'autant plus que je suis bien obligé de reconnaître que, en dénonçant les dénonciateurs, je deviens ce que je dénonce. Et je ne sais pas comment sortir de cette impasse, si ce n'est en parlant de moi.

Alors, pourquoi ai-je ce besoin de dénoncer les dénonciateurs ?

Tout cela est parti d'une discussion sur l'incestuel. Une personne victime d'un parent qualifié de pervers narcissique, veut faire appel à cette notion d'incestuel inventée par Racamier. Elle soutient que cette invention vient sérieusement corriger la pensée freudienne de la façon suivante : Freud aurait conclu que les plaintes pourinceste, amenée par de nombreux analysants, ne seraient que du fantasme. Or, ce serait la réalité et les psychanalystes d'aujourd'hui qui ramènent encore la réalité au fantasme ne font pas du bien à leurs patients, qui demandent à ce que leur souffrance soit reconnue comme légitime, parce que réellement vécue et non fantasmatique. Il faut donc dénoncer à la fois les parents incestueux et ces psychanalystes à côtés de leurs pompes.

Et me voilà très énervé par ce discours, auquel est venu se greffer un collègue bien décidé lui aussi à réformer la psychanalyse au nom de la réalité des pervers narcissiques et des incestes, ce champ étant considérablement élargi par l'emploi du terme incestuel.

Je suis en colère depuis assez longtemps par cette attitude qui consiste à coller une étiquette sur les gens au lieu de les laisser parler. Le pervers, et tout autant le psychotique ou l'autiste, sont des qualifications enfermant l'autre dans une grille comportementale ou structurale, chacun l'appelle comme il veut, qui n'en est pas moins une grille tombant entre un sujet et un autre appelé à l'aider.

Pour ce qui est de la réalité ou du fantasme, il se trouve que je viens de réaliser une intervention dans un colloque en Algérie où je me suis longuement interrogé là dessus. J'en ai réalisé une vidéo qui circule actuellement sur les réseaux sociaux. En résumé, il y a parfois de la réalité, parfois du fantasme ; ma position subjective de base consiste à croire ce que l'on me dit, comme c'est dit. Ça ne m'empêche d'avoir dans la tête une idée, et cette idée peut varier. Parfois je crois en la réalité de ce qui m'est raconté, puis je me dis que je me suis trompé et qu'il s'agit de fantasme. Parfois sans doute plus rarement c'est le contraire. Si j'évolue dans la conception que je me fais de ce

que j'entends, c'est que justement je laisse parler sans juger et, de ce fait, la parole de qui me parle change au cours du temps. C'est elle qui change mon idée.

Je ne veux en aucun cas diminuer ici le sentiment de souffrance des véritables victimes. Avec elles, je condamne ces actes car ils sont hors la loi et ils font souffrir. Je dis juste que coller une étiquette sur le front du persécuteur n'adoucit pas la souffrance de sa victime, mais exciterait plutôt les sentiments de vengeance, quoique ceux-ci puissent prétendre à quelque légitimité. L'acte transgresseur est une chose, et il peut se décliner selon de multiples nuances. Le sujet qui l'a commis, c'est tout à fait autre chose. Lui aussi, il a pu être victime en d'autres temps, et ceci peut expliquer son acte bien mieux que toute étiquette. Si l'acte est condamnable, le sujet est amendable et c'est ce sur quoi je préfère miser. J'ai dit amendable, pas excusable.

J'ai récemment vu un film, très proche des faits réels, « *Spotlight* ». Il relate l'enquête effectuée par quelques journalistes de Boston sur la pédophilie des prêtres. Un point m'a particulièrement intéressé : le redac'chef s'oppose à la publication de l'enquête sur un seul prêtre voire sur quelques uns, à l'indignation du journaliste concerné. Pourquoi ? Parce que, explique-t-il, ce qu'il veut dénoncer, ce n'est pas deux ou trois brebis galeuses, mais un système. Car il s'avère, à l'approfondissement de l'enquête que ce n'est pas quelques uns, c'est 70 prêtres qui sont finalement convaincus de pédophilie. Chaque fois, l'Eglise couvre sa brebis, l'envoie exercer la pédophilie dans un autre diocèse, et si nécessaire, négocie des sommes d'argent pour que les familles se taisent. Ce nombre impressionnant représentait 50% des prêtres de Boston. Et nous savons que, régulièrement, de telles histoires émergent dans le monde entier. Il n'y a pas 50 % de prêtres pervers narcissiques, mais il y a bien 50% de prêtres pratiquant la pédophilie. C'est bien d'un système qu'il s'agit. C'est bien cela qu'il s'agit de dénoncer. Chaque fois qu'une telle histoire parvient au public, l'Eglise, avance l'argument de la dérive d'une brebis galeuse isolée, la transformant en bouc émissaire. C'est user de l'étiquette pour protéger le système.

La mode du pervers narcissique ne fait pas autre chose. Elle vise une soi-disant pathologie derrière laquelle vont se réfugier tous les gens qui se disent « sains », leur évitant de s'interroger sur eux-mêmes. Je sais, c'est là où la pilule de mon discours est dure à avaler. C'est là où je dis que le complexe d'Œdipe est universel et qu'il fonctionne dans les deux sens : du descendant vers l'ascendant et de l'ascendant vers le descendant. Avec une variété infinie de nuances de paroles et d'actes plus ou moins transgressifs, tout le monde doit se le coltiner. C'est cela, le fond du « système » : j'appelle ça la structure. Mettre seulement l'Eglise catholique en question, ce serait aussi en faire un bouc émissaire institutionnel. Je sais parfaitement que, chez les bouddhistes, le problème est le même, et ne parlons pas des intégristes musulmans qui répudient les femmes et instituent des esclaves sexuelles. Je n'ai pas d'informations précises sur les autres religions, je n'en ai pas besoin. C'est toujours là où le rigorisme est le plus fort que, fatidiquement, la transgression est la plus fréquente. Voilà un facteur sociologique qui compte bien plus qu'une soi-disant pathologie individuelle.

Dans tous les cas, je suis reconnaissant aux journalistes de faire leur travail. Heureusement qu'ils sont là. Le travail de dénonciation leur appartient. En aucun cas ce n'est celui des thérapeutes et certainement pas celui du psychanalyste. Le travail de ce dernier est bien plus d'énonciation : permettre la parole de tout sujet qui souffre, sans préjugé d'aucune sorte.

J'ai pensé moi-même être victime d'un viol de la part de mes frères, idée qui m'est venue à la suite de l'analyse d'un nombre considérable de rêves qui convergeaient

vers cela. Avant, cela ne m'était jamais venu à l'idée. Comment un truc pareil aurait-il pu être possible ? Pourtant j'ai bien du y venir, à mon corps défendant, ce qui est le cas de le dire. J'ai donc admis au moins l'hypothèse d'une possibilité de ce viol dans la réalité. J'ai eu des analysants me racontant des souvenirs semblables ; mais pour eux, véritables souvenirs, les actes ayant eu lieu à un âge qui ne pouvait être touché par l'amnésie infantile.

Et puis je me suis rappelé les lavements que m'infligeait ma mère, eux aussi suffisamment tardif pour que je m'en souvienne sans qu'il soit nécessaire de faire appel à la mémoire inconsciente du rêve. Et je me suis dit qu'il était possible que j'aie inconsciemment déplacé la culpabilité d'un agresseur à un autre. Mes frères, comme tous les ainés à l'égard des cadets, se sont toujours montrés de vrais salopards à mon égard. Cela, j'en ai la preuve tangible jusqu'à un âge avancé. Nul doute sur la réalité de cet état de faits. Le doute portait seulement sur la dérive sexuelle de ces tracasseries. J'avais pris la place qui était la leur dans la préoccupation maternelle, et ils me le faisaient payer. Ça n'implique pas forcément d'acte sexuel. Par contre ma mère m'aimait ou, pour le moins, j'aurais souhaité qu'elle m'aime. J'ai donc choisi inconsciemment de la disculper de ce substitut d'acte sexuel, les lavements, pour le reporter sur mes frères.

Sans clore l'enquête, cela a contribué à m'apaiser.

Changement de décor.

Nuit debout. Un ami fréquente assidument cette nouvelle tribune des lendemains qui chantent. Il me raconte qu'il était là lorsqu'ils ont expulsé Finkielkraut. Il a fait partie des gens qui l'ont insulté et jeté dehors. Il est très fier de lui. Je lui fais part de mon désaccord. Ce n'est pas parce qu'on n'est pas d'accord avec les idées de quelqu'un que l'on doit l'expulser. Quels que soient les motifs qui ont poussés le philosophe à venir là, je considère qu'il avait le droit d'y être. Si les gens qui nous préparent des lendemains qui chantent commencent déjà à se comporter ainsi, nos lendemains ne chanteront pas beaucoup. Les procès de Moscou sont déjà en germe là-dedans. Cependant, en faisant état de mon désaccord, je me coupe d'une grande part de la complicité avec mon ami. Et avec beaucoup d'autres.

Le système se reproduit y compris chez ceux qui veulent profondément et sincèrement changer le système.

Kundera parle de cela dans une nouvelle intitulée « la liste », à moins que ce ne soit un passage de son premier roman, « La Plaisanterie » (j'ai oublié) : ce militant communiste de la première heure, sincèrement au service du peuple, trimballe dans sa poche, bien avant la révolution, la liste des personnes dont il faudra se débarrasser après.

Changement de décor.

L'incident Finkielkraut me rappelle un autre vieux souvenir. Mai 68. Assemblée générale des étudiants en grève dans l'amphi Donzelot, à Besançon, le grand amphi de la fac de lettres. C'est bondé, il y a bien là 500 personnes, dont moi. Je suis émerveillé de ce qui se passe. J'étais parmi les premiers à initier le mouvement à Besançon. Je suis en fac de sciences et j'admire l'habileté rhétorique de mes collègues de la fac de lettres. Je suis de toutes les assemblées générales, de toutes les manifs, je participe à des commissions.

Je n'avais jamais vu une telle prise de parole générale. Cependant je parle peu, étant peu sûr de mes propres capacités rhétoriques.

Soudain au milieu d'un débat passionné, un militant demande le micro et explique qu'il y a un journaliste de l'Est Républicain dans la salle. Étant réputé de droite L'Est républicain n'est plus appelé en ces temps-là que l'Est répugnant. C'est aussitôt l'indignation. Plusieurs voix s'élèvent pour en demander l'expulsion. Mais, démocratie populaire oblige, on passe au vote ; qui est pour l'expulsion du journaliste ? 499 mains se lèvent. Qui est contre ? Une seule main se lève : la mienne.

Quel rapport avec la mode du pervers narcissique ? La propension de l'humain à se précipiter sur un bouc émissaire. L'ayant été moi-même, de mes frères d'abord, de la psychiatrie ensuite, j'ai tendance à me mettre spontanément du côté de toute brebis galeuse. Avec quelques bémols de lassitude, comme on le verra dans le texte suivant.

Le bouc émissaire

La réunion avait lieu dans la grande salle du conseil d'administration. Je n'avais évidemment jamais mis les pieds dans un lieu pareil. J'étais impressionné par les dimensions de la pièce, le mobilier grandiose, massif, les bois cirés. Tout cela donnait une ambiance à la fois chaude et impériale. Je ne percevais tout cela qu'à travers le flou qui, partant de ma gorge nouée, tressait une barrière brumeuse autour de moi.

En plus de moi-même, trois personnes seulement avaient pris place autour de cette immense table qui pouvait bien en accueillir 20 sur son pourtour. Le titre officiel était « réunion de conciliation ». La directrice de l'hôpital devait faire office de médiatrice dans le conflit qui m'opposait à mon médecin chef et au chef du service dans lequel je travaillais. Deux femmes, dont je savais déjà qu'elles étaient liées dans leur volonté commune de me faire partir de ce service. La médecin chef m'avait déjà dit : j'ai remis ton poste à l'administration », formule administrative qui se voulait sans doute plus neutre qu'un « tu es viré ».

Elle m'avait déjà convoqué dans son bureau pour me gratifier d'un ton rogue : « j'ai appris que tu laissais les enfants sortir de ton bureau ». Dit comme ça, ça ressemblait à un péché fondamentalement impardonnable. Comment le savait-elle ? Je n'avais pas besoin lui demander. Je savais que cela venait de la nouvelle médecin responsable du service, un espèce de petit goret aux cheveux ras et aux binocles rondes, d'au moins 100 kilos, qui avait débarqué un an plus tôt. Toujours silencieuse et fuyante elle n'était pas venu se présenter à moi lorsqu'elle était arrivée, n'avait jamais cherché le moindre dialogue et se tenait quasi complètement silencieuse aux réunions que j'animaïs, comme je le faisais avant son arrivée. Bien entendu, elle n'était pas venue dans un premier temps ni me demander pourquoi je procédais ainsi, ni que, pour elle, cela consistait une faute injustifiable. Elle avait directement informé la médecin-chef qui, elle non plus ne me demandait pas les raisons de mon attitude, mais la plaçait d'emblée sous les auspices de la condamnation. On travaille dans son bureau, point barre. Pas dans les escaliers ou les couloirs du dispensaire. D'ailleurs, son contrôleur le lui avait dit. C'était ainsi et pas autrement.

Ma mémoire ne me permet plus de me rappeler si j'avais essayé néanmoins d'expliquer le pourquoi de mon attitude. Je me rappelle surtout de ma paralysie, de mon angoisse, et de mon sentiment de l'inutilité de toute explication tant sa position était tranchée et tranchante. J'étais d'autant plus paralysé que ce n'était pas la première fois

qu'une telle mésaventure survenait dans ma carrière. Si j'étais là, à l'hôpital départemental de saint Vaury, Creuse, Limousin, région de Limoges, c'est que j'avais été limogé d'un précédent poste en Franche-Comté. J'avais déjà vécu le même type de convocation et de condamnation péremptoire sans la moindre demande d'explication. « J'ai appris que tu ne faisais pas des séances de trois quart d'heure ». Rien n'avait été dit auparavant sur la durée des séances, et j'avais été d'autant plus surpris que j'avais déjeuné 15 jours auparavant avec cette médecin-chef qui m'avait félicité sur les résultats que j'obtenais avec les enfants. Les résultats ne comptaient visiblement pour rien face au respect d'une norme.

Je me retrouvais aujourd'hui devant exactement le même problème. Que des enfants qui ne parlaient pas se soient mis à parler, qu'une petite fille de neuf ans qui n'avait jamais marché se soit mise à marcher à sa deuxième séance avec moi, tout cela ne rentrait absolument pas en ligne de compte. Je n'aurais pas dû laisser les enfants sortir de mon bureau.

Pendant deux ans, tout avait très bien fonctionné pour moi dans ce service où j'avais été accueilli à bras ouverts. Les infirmières étaient ravis du soutien que j'apportais à leur travail et elles, elles pouvaient quotidiennement constater les effets du mien. Bien entendu, personne ne leur avait demandé de témoigner.

Si je laissais sortir les enfants de mon bureau, c'est que les dits-autistes souvent ne tiennent pas en place. Ils ne parlaient pas, je ne risquais pas de leur proposer une séance classique, où ils jouent ou racontent leurs histoires. Quant aux jouets ou objets de la pièce, ils ne savaient que les jeter violemment partout ou les passer par la fenêtre. Le plus souvent, dès que je les avais accompagnés dans mon bureau, ils en ressortaient aussitôt, soit pour faire des monter et descendre dans les escaliers, soit pour aller patauger dans la cuvette de chiotte ou chercher de quoi manger à la cuisine. Je les suivais, essayant de comprendre le pourquoi de ces étranges comportements et leur disant ce que j'en comprenais. Ce à quoi il arrivait qu'ils me répondent, première parole qui me laissait pantois d'étonnement. (voir « De l'autisme » tome I et II)

Le tribunal devant lequel je me trouvais ne disposait évidemment pas de ces pièces qu'il se serait refusé à examiner de toutes façons.

Ce qui venait d'être rappelé, c'était les fautes commises. Il n'y avait deux procureurs général et pas d'avocat de la défense. Quant à la directrice, en laquelle j'avais mis quelque espoir au début, j'ai très rapidement compris qu'elle se rangeait dans le camp des médecins. « Vous devez collaborer !! » me cria-t-elle dessus, prenant appui sur le statut du psychologue, qui disait que ce dernier devait collaborer avec les médecins. Je ne sais plus si j'avais vainement tenté de rappeler que ce statut disait aussi « le psychologue est libre du choix de ses références et de ses méthodes ». Je me rappelle surtout le mutisme qui s'était emparé de moi, surtout après que la médecin-chef ait glissé dans un sourire : « j'ai téléphoné à Besançon au précédent poste de M. Abibon, et il s'avère qu'il a été licencié là bas aussi, car c'est un élément perturbateur ».

La manie de l'étiquette fonctionne à tous les niveaux. Et en retour, ce qu'elle dénonce ici c'est le système comme tel qui fonctionne sur les « pathologies individuelles » en traçant un cordon sanitaire bien étanche entre les « éléments perturbateurs » et les autres.

Je n'étais moi-même pas du tout sûr de moi, à l'époque. J'avais agi comme je l'avais fait par pur bon sens, n'ayant aucune idée préalable que ce que j'aurais du faire ou ne pas faire. On n'oblige pas un enfant à faire une psychanalyse. S'il ne veut pas rester dans le bureau du psychanalyste, eh bien il sort. Et c'est au psychanalyste de s'adapter à cette situation. Les résultats que j'avais obtenus, c'était à ma plus grande surprise. Je

n'avais pas de théorie autre sur ma méthode, je ne pouvais pas m'appuyer sur quelque grand professeur qui aurait soutenu mon propos. Je n'y pensais même pas.

J'étais donc saisi d'un akwabonisme destructeur, certain que j'étais de ma propre destruction. Il était clair qu'aucun argument ne pouvait être entendu par le tribunal des trois dames. Très après coup, je me dis que j'aurais dû quand même faire état de mes résultats, demander, exiger le témoignage des infirmières... quoique, après coup, j'ai appris que celles-ci avaient complètement retourné leur veste et travaillaient sous les ordres du goret en parfaite intelligence. J'avais tenté de saisir les syndicats du personnel, sans le moindre succès. J'avais écrit au syndicat des psychologues, qui m'avaient gentiment répondu qu'il ne pouvait rien faire.

Je suis donc sorti du tribunal avec la confirmation de mon exclusion. Certes je restais dans l'administration, mais je ne devais plus remettre les pieds dans le service. Ils ont préférés me payer trois ans et demi à ne rien faire plutôt que de me voir obtenir des succès.

Ce n'est donc pas la perversité de ces trois dames que je dénonce ici. Elles mêmes avaient cru bien faire en virant un pervers, ce que j'étais pour elles puisque je ne respectais pas ce qu'elles considéraient comme la règle. Le pervers, c'est toujours l'autre. C'est cela le système, sauf que ceux qui ont le pouvoir peuvent s'en servir pour perpétuer l'ordre qui justement leur donne ce pouvoir. Ayant été en bute au même problème en de nombreux endroits pour des raisons avancées différentes, ayant vu de nombreux collègues se trouver dans la même situation que moi, je peux d'autant plus prendre de la distance, en sachant que je ne dénonce pas des personnalités précises : j'énonce une structure.

Les suicides de France Télécom procèdent du même ordre.

Cela ne me fait pas oublier la souffrance que j'en ai éprouvée, ni celle, conséquente, des enfants dont j'ai du cesser de m'occuper. Petit retournement de couteau dans la plaie : après m'être entendu signifier l'ordre d'arrêter de voir tous les enfants, j'ai supplié la médecin-chef de me laisser continuer à recevoir la petite fille qui avait commencé à marcher. Si elle avait commencé par marché, elle allait peut-être se mettre à parler... En poussant un soupir, elle avait consenti, à condition que les parents écrivent une lettre par laquelle ils exprimeraient leur désir que leur fille continue d'être suivie par moi. Les parents l'ont faite, cette lettre, je n'ai pas eu besoin d'insister : ils avaient vu les changements en leur fille, eux. J'ai passé la missive à la médecin-chef et ... elle m'a quand même interdit de continuer.

Que j'en aie conservé quelques sentiments de vengeance, je ne peux que le confesser. J'en ai plus qu'assez de jouer les saints martyrs. D'où l'appellation de goret dont je me suis servie plus haut. Je tiens à signaler ici que ce vocable ne fait que recouvrir mon sentiment et non une appréciation objective de cette dame. Ce n'est pas une étiquette, c'est juste destiné à laisser imaginer au lecteur l'état de colère et de révolte dans lequel tout cela m'avait mis. Encore une fois, mon expérience ne sert ici qu'à énoncer un système, la structure du : « c'est pas moi, c'est l'autre ».

Lâcheté induite

Dix ans plus tard, dans mon nouveau service, à Aubervilliers, un collègue était en voie d'être viré, en bute au même genre de condamnation par notre médecin-chef, qui pour une fois, me foutait la paix. Je suis allé trouver le dit collègue, avec lequel je sympathisais volontiers, pour lui expliquer que je ne lèverai pas le petit doigt pour

l'aider. Je précisais que, ayant été viré 6 ou 7 fois j'en avais assez de déménager, perdant ainsi le contact avec famille et amis. Je savais que, si je me mettais de son côté, je subirai sans aucun doute le même sort que lui. Et que je voulais préserver la place que je m'étais faite dans ce service, conquise à force d'absolue discrétion, de non contact avec les autres personnels et de silence absolu en réunion.

18 juil. 2016